

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 24 mars 2025

Date de l'annonce publique : 14/03/2025

Date de la convocation des conseillers : 14/03/2025

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pom-pignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Damy, Yves (conseiller), procuration donnée au conseiller REDING.
Absences	1	Excusés : Damy, Yves (conseiller). Non excusés : Néant.
Référence	CC.2025-03-24 - 2.02	
Point de l'ordre du jour	2.02	
Objet	Attribution de congé politique supplémentaire - Modification	

Le conseil communal,

Considérant que par règlement grand-ducal du 24 juillet 2024, le règlement grand-ducal du 6 décembre 1989 concernant le congé politique des bourgmestres, échevins et conseillers communaux a été modifié à compter du 1er août 2024, pour augmenter le contingent global du congé politique supplémentaire alloué au conseil communal ;

Considérant qu'en vue du changement de la situation professionnelle de Madame l'Échevine Bettina Ballmann à compter du 1^{er} septembre 2025, il est proposé au conseil communal d'adopter une modification de l'attribution du supplément d'heures de congé politique ;

Considérant qu'il est proposé de modifier la répartition du supplément de 15 heures entre conseillers-ères suivant-e-s, 8 heures à Madame Bettina Ballmann et 7 heures à Monsieur Angelo Lourenço ;

Vu la délibération du conseil communal du 5 août 2024 portant attribution de congé politique supplémentaire ;

Vu le règlement grand-ducal du 25 avril 2012 portant modification du règlement grand-ducal modifié du 6 décembre 1989 concernant le congé politique des bourgmestres, échevins et conseillers communaux ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De répartir le supplément de 15 heures de congé politique par semaine entre les conseillers suivants, et ce à compter du 1^{er} septembre 2025 :

Membre du conseil	Supplément
Bettina Ballmann	8 heures
Angelo Lourenço	7 heures
Total	15 heures

Un certificat portant la date de délivrance et renseignant sur le nombre supplémentaire d'heures de congé politique accordé sera délivré aux bénéficiaires sur base d'une expédition conforme de la présente.

■

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 24 mars 2025

Référence

CC.2025-03-24 - 2.02

Point

2.02

Objet

Attribution de congé politique supplémentaire - Modification



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 7 avril 2025


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,